

Votants : 78
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 janvier 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 30 janvier 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 29 janvier 2018

HABITAT – PLH 2016-2021 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA REHABILITATION DU PARC LOCATIF SOCIAL

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Alain CHAUFFIER à Jean-Martial FREDON, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Michel HALGAN à Rabah LAICHOURE, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Marcel MOINARD à Jean-François SALANON, René PACAULT à Michel PANIER, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

Titulaires absents suppléés :

Gérard GIBault par Patrice VIAUD

Titulaires absents :

Jean-Romée CHARBONNEAU, Jean-Claude FRADIN, Christine HYPEAU, Dominique JEUFFRAULT, Sophia MARC, Serge MORIN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Michel HALGAN, Gérard LABORDERIE, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Dominique SIX, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 29 JANVIER 2018****HABITAT – PLH 2016-2021 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA
REHABILITATION DU PARC LOCATIF SOCIAL**

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 16 novembre 2015, la CAN a adopté son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021, qui comporte 6 axes d'intervention, dont celui relatif à la mobilisation du tissu existant et le parc ancien, et un programme de 18 actions, dont celle relative au soutien à la réhabilitation des parcs HLM et communal.

Pour la mise en œuvre des actions de ce nouveau PLH, la CAN a validé, par délibération du 25 janvier 2016, les différents règlements et dispositions d'attribution de ses aides financières octroyées aux bailleurs sociaux et/ou aux communes, dont celui relatif à la réhabilitation du parc locatif social :

- 20 % d'un montant de 12 500 € de travaux HT maximum (*soit 2 500 € maximum par logement*), basé sur la réalisation d'au moins trois postes de travaux déterminés.

Après étude et instruction des dossiers de demandes de subvention, il est proposé d'attribuer à Immobilière Atlantic Aménagement (IAA), un montant total de **139 048,87 €**, détaillé dans le tableau joint en annexe.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider cet engagement financier global prévisionnel de la CAN concernant la réhabilitation de **97 logements locatifs sociaux** sur son territoire,
- Autoriser, selon le processus et les pièces justificatives prévus par le règlement technique, le versement à Immobilière Atlantic Aménagement (IAA), des aides financières par programme de réhabilitation,
- Autoriser le Président à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ce dossier.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 1

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180129-C50-01-2018-DE
Date de télétransmission : 01/02/2018
Date de réception préfecture : 01/02/2018

ANNEXE

TABLEAU RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS PREVISIONNELLES DE LA CAN

Communes	Adresse opérations	Nombre logements	Opérateur	Bénéficiaire	Montant travaux HT	Subvention CAN
ARCAIS	Lotissement du Moulin	09	IAA	IAA	40 095,95 €	8 019,19 €
FRONTENAY ROHAN-ROHAN	Les Trois Rois - 1 ^{ère} Tranche	32	IAA	IAA	214 079,21 €	42 815,84 €
FRONTENAY ROHAN-ROHAN	Les Trois Rois - 2 ^{ème} Tranche	40	IAA	IAA	246 924,09 €	49 384,82 €
NIORT	Les Brizeaux	21	IAA	IAA	122 622,15 €	24 524,43 €
SAINT-HILAIRE LA PALUD	Les Deux Noyers - 1 ^{ère} Tranche	11	IAA	IAA	48 257,59 €	9 651,52 €
SAINT-HILAIRE LA PALUD	Les Deux Noyers - 2 ^{ème} Tranche	05	IAA	IAA	23 265,34 €	4 653,07 €
TOTAL	-	97	IAA	IAA	695 244,33 €	139 048,87 €

NB : dans ces différents programmes de réhabilitation, les subventions communautaires portent sur les trois postes de travaux (minimum) suivants : remplacement de la VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée), travaux d'isolation et installation (ou remplacement) de systèmes de chauffage.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180129-C50-01-2018-DE
Date de télétransmission : 01/02/2018
Date de réception préfecture : 01/02/2018